



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

DES EMPLOYÉ·E·S DE SNACK

BASE DE LOISIRS

- **Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin 2026 puis CDD du 1^{er} juillet au 31 août 2026**
- **Temps complet** (35 heures hebdomadaires)



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des employé·e·s de snack.

DÉFINITION DU POSTE :

- Accueille les clients du snack
- Assure le service au comptoir
- Procède à la vente et à l'encaissement des clients en garantissant la bonne tenue de caisse
- Procède aux différentes préparations
- Participe à la gestion du stock et à l'approvisionnement des réfrigérateurs, en lien avec la gestionnaire du site
- Réceptionne et conditionne les livraisons
- Est garant·e des bonnes conditions d'hygiène (respect du plan de nettoyage, entretien des locaux et équipements)

PROFIL ATTENDU :

- Être majeur (car manipulation d'argent public)
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
- Niveau CAP BEP BAC Hôtellerie / Restauration serait un plus
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion recommandé car domaine non desservi par les transports en commun
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié
- Capacité à appliquer de manière rigoureuse les règles de sécurité et d'hygiène en restauration

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Une disponibilité demandée pour effectuer des heures complémentaires, de ménages des chalets notamment (rémunérées en fin de saison)
- Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin (paiement en mois décalé) : travail uniquement les weekends et jours fériés
- Puis un CDD à temps complet du 1^{er} juillet au 31 août inclus (paiement en fin de mois) : travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1836€ bruts mensuels (environ 12.11€ taux horaire brut hors congés payés)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur
- **Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière se tiendra sur Champos courant mai 2026.**



Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
Horaires variables (entre 9h et 19h30)

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos
à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Poste saisonnier à pourvoir le : 23/05/2026
23/05/2026 pour l'avant-saison

et le 01/07/2026 pour la haute saison

Date limite de candidature le : 04/04/2026

À noter que les jurys de recrutement se tiendront le mercredi 15 avril (matin), le vendredi 17 avril (journée) et le vendredi 24 avril (journée) – Site du Domaine du lac de Champos

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**